



PREFET DU CHER

CATHEDRALE JEAN LINARD

Visite du Ministre de la Culture et de la Communication

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 12 mars 2012 à 17h30
Neuvy-deux-clochers

SOMMAIRE

- 1 / Le domaine de Jean Linard - *DRAC Centre*
- 2 / Courrier de pétitionnaires adressé à M. le Ministre
- 3 / « La cathédrale de Jean Linard »
Reportage du magazine « L'objet d'art » (février 2012)
- 4 / Annexes
 - « Lettre au ministre de la culture » - *L'Humanité (27 janvier 2012)*
 - « Visite ministérielle chez Linard » - *Le Berry républicain (6 mars 2012)*

Contacts presse :

- **Sophie DEROUARD** - ☎ 02 48 67 34 31 / 06 70 64 78 86 - sophie.derouard@cher.gouv.fr
- **Chantal LEBLANC** - ☎ 02 48 67 34 36 - chantal.leblanc@cher.gouv.fr
- **Catherine BERGER** - ☎ 02 48 67 34 79 - catherine.berger@cher.gouv.fr

Télécopie : 02 48 67 34 37

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - 18020 BOURGES Cedex - <http://www.cher.gouv.fr>



Le domaine de **Jean Linard** à Neuvy-Deux-Clochers (Cher - 18)

Depuis le décès de Jean Linard survenu en février 2010, ses ayants-droit n'ont pas souhaité prendre en charge le domaine de l'artiste, constitué de bâtiments et d'un terrain boisé de 120 m² transformés globalement en chef-d'œuvre de l'art singulier à base de céramiques s'apparentant à l'œuvre du facteur Cheval (avec notamment l'édification d'une cathédrale des glaces).

Les collectivités (communes d'Henrichemont, La Borne et Neuvy-Deux-Clochers et le Département du Cher) et les services de l'État (DRAC) ont examiné les possibilités d'une conservation et d'une valorisation de l'œuvre sans parvenir, pour l'instant, à trouver les moyens d'un engagement économique et scientifique à la hauteur des enjeux (surveillance et entretien quasi-quotidien). Les problèmes de sécurité du site facilement accessible, les problèmes de conservation d'une œuvre exposée en plein air, l'absence de projet et de moyens des propriétaires ou des collectivités, n'ont pas permis de poursuivre cette réflexion.

Depuis que les propriétaires ont décidé de vendre le bien en mai 2011, une opinion s'est exprimée à travers les médias, notamment au début de cette année, pétition, articles dans la presse locale et nationale, en faveur de la protection-conservation de l'œuvre in situ. Quelques œuvres de céramique et sculptures ont néanmoins été déjà vendues. Cette vente a été rendue aisément possible parce qu'il n'existe pas à ce stade d'inventaire des œuvres encore en place, ni de relevé de leur état sanitaire.

A l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre (DRAC), une instruction est en cours pour la protection juridique du domaine. Une visite de l'inspection générale, en la personne de Mme Marie-Anne Sire, a eu lieu sur place le 25 janvier 2012 et l'a conduite à donner un avis favorable à l'examen en Commission Régionale des Patrimoines et des Sites (CRPS). Cette commission devrait examiner le dossier le 27 mars prochain.

La protection juridique ne pourra pour autant servir la conservation du site œuvre d'art que s'il trouvait un propriétaire capable de mettre en œuvre et de prendre en charge un projet ambitieux de valorisation et d'ouverture au public. Dans le cas contraire, la protection risquerait d'empêcher, certes, la dispersion des éléments sculptés mais n'aurait probablement aucun effet sur les risques de dégradations dues à l'abandon, au vandalisme et au pillage.

On peut noter que la protection juridique de la Maison Picassiette à Chartres, fleuron de l'art brut classé monument historique n'empêche pas qu'elle connaisse de graves problèmes de conservation que la Ville de Chartres elle-même n'est pas en mesure de prendre en charge malgré l'aide de l'État et du Département.



Visite ministérielle du 12 mars 2012 - DRAC Centre – CRMH-MCDIC





Visite ministérielle du 12 mars 2012 - DRAC Centre – CRMH-MCDIC

Pour information, le courrier adressé

À **Monsieur Frédéric MITTERRAND, Ministre de la culture et de la communication**

Lundi le 16 janvier, 2012

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons pour exprimer notre inquiétude face à l'avenir d'un des plus beaux exemples d'art singulier in situ en France. Il s'agit de La Cathédrale de Jean Linard, situées à Neuvy-Deux-Clochers (Cher), non loin du village de potiers de La Borne. (Voir. Dossier de présentation ci-joint).

A la suite du décès de Jean Linard, survenu en février 2010, ses héritiers ont mis en vente cette propriété. Or, actuellement, les conditions de vente stipulent qu'une fois l'acte de vente signé, l'acheteur peut disposer à sa guise de la cathédrale et des sculptures réalisées par cet artiste.

En tant que spécialistes de l'art brut, singulier et 'outsider' – artistes, conservateurs de musée, collectionneurs, critiques, éditeurs, photographes, galeristes – nous souhaitons que l'œuvre de Jean Linard soit maintenu dans son intégralité, en tant que patrimoine pour la France d'aujourd'hui et, surtout, de demain.

André Malraux déclarait que « l'héritage ne se transmet pas, il se conquiert. » Avec votre appui, cela nous semble possible.

C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui, afin que vous utilisiez tous les moyens mis à votre disposition afin :

a/ d'aider la famille à ne permettre la vente de cette propriété qu'à un acheteur qui s'engagerait, par contrat, à valoriser le site et à le garder ouvert au public

b/ de faire une déclaration publique visant à maintenir la viabilité de ce site, dans la perspective de l'inscrire au Patrimoine français à travers, notamment, l'une des modalités suivantes :

- inscription et/ou classement aux monuments historiques**
- inscription et/ou classement aux jardins remarquables**
- attribution du statut de « musée contrôlé »**
- attribution du label « Patrimoine du XXe siècle ».**

c/ de préparer un plan en coordination avec la municipalité locale (Neuvy-Deux-Clochers), le département (Cher) et la région (Centre) pour assurer la pérennité de ce site, ce qui implique :

- d'intervenir en urgence par une subvention du ministère, pour arrêter la dégradation du site, liée aux conditions météorologiques ;**
- d'assurer l'accès public du site à un prix qui doit rester abordable, conformément à la volonté de Jean Linard qui ne demandait que 3€. Ce lieu doit en effet rester vivant et non pas être conservé seulement comme le témoignage inerte d'un artiste décédé.**

Nous sommes convaincus de la rentabilité de ce projet, pour peu qu'il s'inscrive dans un contexte intercommunal, qui rejoint le souhait des acteurs du département de développer les atouts culturels de la région.

Le sauvetage de ce lieu artistique hors-norme contribuerait en effet au développement touristique de la région toute entière. La Cathédrale pourrait faire office de centre artistique et culturel. Le site se compose d'une arène polychrome, déjà utilisée pour des représentations théâtrales, ainsi que de la célèbre cathédrale, qui a accueilli des concerts et d'autres types d'événements. Les ateliers de l'artiste, toujours en état de fonctionnement, ont formé de nombreux artistes et peuvent encore être mis à leur disposition à l'occasion de résidences. Le lieu pourrait également devenir un pôle de diffusion de l'art hors-les-normes, accueillir des séminaires et, pourquoi pas, un festival d'art brut, d'art singulier ou d'art populaire contemporain.

Prometteur d'un riche avenir, ce site au présent menacé, dont la valeur artistique est indéniable, pour survivre et évoluer dans le temps, a besoin de votre précieuse et urgente aide. Nous comptons sur votre appui pour assurer un bel avenir à ce lieu porteur d'imaginaire.

En vous remerciant de votre attention, et en espérant trouver un écho favorable à notre demande, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir l'expression de notre haute

considération.

Ont signé cette pétition :

Claude ARZ, écrivain, journaliste, Paris / Finistère Sud

Christian BERST, galeriste, Paris

Patrick BOLLAND, artiste, Paris / Montréal [coordinateur de la pétition]

Caroline BOURBONNAIS, fondatrice, La Fabuloserie, Dicy (Yonne)

Olga CALDAS, responsable de la communication, Halle Saint Pierre, Paris

Roger CARDINAL, professeur de Littérature et des Arts Visuels, inventeur du concept d'art 'outsider', London

Nicole CHATELIER, photographe, Paris / Finistère Sud

Jean-Michel CHESNÉ, artiste-collectionneur, co-animateur de la revue Gazogène, Malakoff (Hauts-de-Seine)

Déborah COUETTE, doctorante, Histoire de l'Art, Patrimoine Insolite de France, Paris

Laurent DANCHIN, critique d'art, commissaire d'expositions, Paris

Eva DI STEFANO, présidente, Observatoire Outsider Art, Université de Palerme

Hervé DI ROSA, président MIAM, artiste, Sète

Christine DORY, cinéaste, Paris

Julia ELMORE, commissaire British Outsider Artists exhibition, Halle Saint Pierre (2008), senior editor Raw Vision, London

Hélène FERBOS, musée de la Création Franche à Bègles (Bordeaux), membre de l'Association Française des Régisseurs d'Œuvres d'Art

Jo Farb HERNANDEZ, director, SPACES (Saving and Preserving Arts and Cultural Environments), Aptos, California

Danielle JACQUI, artiste, Roquevaire (Bouches-du-Rhône)

Raija KALLIOINEN, vice-president, European Outsider Art Association / Union for Rural Culture and Education, Helsinki, Finland

Denis LAVAUD, fondateur de la revue Zon'art, Paris

Claude LECHOPIER, auteur de l'ouvrage consacré à la Maison Bleue de Dives-sur-Mer, Ajaccio

Sophie LEPETIT, blog Art Brut "Les Grigris de Sophie", Reims

Michel LEROUX, collecteur/amateur de l'art brut, Vannes (Morbihan)

Martine LUSARDY, directrice de la Halle Saint Pierre, Paris

John MAIZELS, editor-publisher Raw Vision, London

Jean-François MAURICE, fondateur de la revue Gazogène, Cahors

Françoise MONNIN, rédactrice en chef, magazine Artension, Paris

Lucienne PEIRY, directrice de la recherche et des relations internationales, Collection de l'Art Brut, Lausanne

Claude & Clovis PRÉVOST, auteurs et cinéastes, Etrépagny (Eure)

Anne RICHARD, rédacteur en chef, Hey! Magazine, Paris

Colin RHODES, chair of Division of Architecture and Creative Arts, University of Sydney, Australia

Jeanine RIVAIS, artiste-écrivaine, Courson-les-Carrières (Yonne)

Claude ROFFAT, rédacteur l'Œuf sauvage, Marseille

Joe RYCZKO, Les Fiches de l'Art, Libourne (Gironde)

Pierre SHASMOUKINE, artiste, le village de Gorodka, Sarlat (Dordogne)

Michel THÉVOZ, professeur honoraire à l'Université de Lausanne, ancien conservateur de la Collection de l'Art Brut

Olivier THIÉBAUT, plasticien, réalisateur, auteur de Bonjour aux Promeneurs, Coutances (Manche)

Maria TJADER-KNIGHT, artist, curator Boring Group, Helsinki

Roberta TRAPANI, doctorante [environnements spontanés], Paris Ouest, présidente de Patrimoine Insolite de France, Paris

Catherine URSIN, artiste, Paris

Henk VAN ES, blogueur Outsider Environments Europe, Amsterdam

Elina VUORIMIES, curator, ITE – Finnish Contemporary Folk Art Museum, Kokkola, Finland

Pierre-Jean WÜRTZ, festival Hors Champ de l'art brut au cinéma, Nice

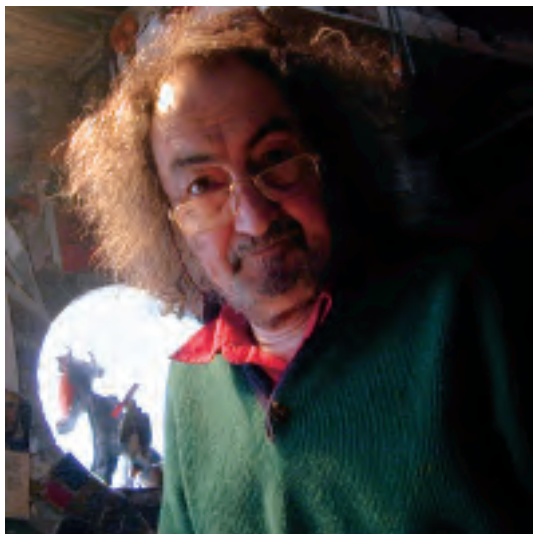
Un chef-d'œuvre
de l'art naïf
en péril ?

La cathédrale de Jean Linard

À quelques kilomètres du village de potier renommé de La Borne, se dresse une cathédrale pareille à nulle autre, celle construite par le potier Jean Linard (1931- 2010). Sa poésie et son ambition en font un monumental et très rare jalon de ces chefs-d'œuvre inclassables regroupés, à tort ou à raison, sous la bannière de l'art naïf. Elle est aujourd'hui à vendre, et il faut espérer que, comme le Palais du facteur Cheval sauvé en son temps par Malraux, une solution soit trouvée pour assurer sa préservation. Par Antoinette Faÿ-Hallé, *conservateur général honoraire du patrimoine, ancien directeur du musée national de Céramique, Sèvres*



Après être parvenu au fond du jardin, en se retournant vers la *Cathédrale*, le visiteur aperçoit des *Gardiens du temple*, et le *Baptistère*, qui constitue le second pignon de la maison et ferme la réserve de terre et l'atelier. L'ensemble prend donc l'aspect d'une chapelle. © Gérard Guenin



Portrait de Linard. L'artiste avait un visage expressif, et une merveilleuse capacité à tenir son auditoire sous le charme lorsqu'il faisait visiter sa *Cathédrale*.
© Photographie Michel Zoladz

Jean Linard (11 juin 1931-17 février 2010) aimait Dieu, la terre et la fantaisie. Il pensait que Dieu a créé l'homme à partir de la terre, et comme tous les potiers, il se serait volontiers assimilé à lui. Il osait même le dire. Certes, un grand éclat de rire ponctuait cette audace insensée, mais il était l'auteur d'une cathédrale et savait qu'il ne se fait pas de cathédrale sans créateur (Dieu, ou lui-même ? Lui-même, bien sûr !). Il s'en sortait en prenant des airs de fou, mais je reste convaincue que, du fou, il n'avait que les airs. C'était sa carapace dans un monde bien dur. C'était aussi un concept très supérieur à bien d'autres, en notre temps qui n'aime plus que l'art conceptuel. Né à La Marche, près de La Charité sur Loire dans la Nièvre, il était issu d'une famille fort ignorante des choses de l'art, mais une institutrice ayant remarqué son goût pour celles-ci, il fut inscrit à l'école Estienne, à Paris, pour y apprendre la gravure. Il y passa quatre ans, avant de travailler pour des imprimeries. Il avait déjà pénétré dans le monde de la poterie : adolescent, il venait volontiers à La Borne, village de potiers situé dans le Cher, près d'Henrichemont. Il y voyait œuvrer des hommes de la terre, qui travaillaient alors la céramique utilitaire, destinée aux fermes et autres charcuteries. Par ailleurs, un de ses oncles était entrepreneur en bâtiment : sans doute est-ce chez celui-ci qu'il se prit d'une véritable passion pour tous les aspects de la construction.

Le visiteur, en approchant du site, aperçoit d'abord les *poteaux de vigne*, dont l'exubérance laisse présager la suite de la visite, puis la *Tour Rocard*, en fait le pignon de l'atelier. À droite se situe la maison d'habitation, ici peu discernable. © Gérard Guenin

Le village de la Borne, foyer du renouveau céramique au XX^e siècle

Le village de La Borne avait commencé à attirer les artistes vers 1942-1943, avec l'installation de Paul Beyer (1873-1945) qui y avait réalisé, dans la lignée des Talbot qui avaient œuvré au XIX^e siècle, des sculptures en grès au sel ou à la cendre, représentant des saints et des saintes, des coqs et autres animaux. Sa leçon avait été retenue : dès 1941, Jean Lerat bientôt secondé par celle qui allait devenir sa femme, Jacqueline, devait multiplier les pièces relevant du même courant, de style naïf et d'inspiration religieuse (la guerre, on le sait, avait ravivé la foi chrétienne d'une grande part des Français, et permis la renaissance d'un art chrétien, se situant dans le goût de l'imagerie naïve alors à la mode : il s'agissait d'échapper aux ravages de l'art sulpicien). Jean Linard arriva à La Borne en 1959, louant l'atelier d'Armand Badu. Il rencontra une potière d'origine danoise, Anne Kjaersgaard (1933-1990), dont il fit sa compagne. Elle avait une formation plus avancée, acquise aux côtés de Bernard Leach en Grande-Bretagne.

Tous deux réalisaient des pièces utilitaires. Dans ce domaine qu'elle n'a jamais quitté, la liberté créatrice d'Anne est bien connue ; le rôle de Jean l'est moins. Ses pots, par la délicatesse de leur tournage et des émaux aux cendres de vigne, de paille ou de chêne qui les couvrent, sont à la fois "pièces uniques et pièces utiles". Il abordait aussi la ronde-bosse, réalisant déjà une *Vierge à l'Enfant* ou une *Pin-up*.





L'installation à Neuvy-Deux-Clochers

En 1961, Jean et Anne acquièrent à quelques kilomètres de La Borne, au lieu-dit Les Poteries, sur la commune de Neuvy-deux-Clochers, une ancienne carrière de silex : pour y faire un jardin, il dut, par la suite, faire couvrir de terre arable ce qui n'était que cailloux. L'endroit est magnifique : d'un côté, il s'ouvre vers les vallons de Neuilly-en-Sancerre, de l'autre il est fortement clos par une sorte de mur courbe, trace de l'ancienne limite de la carrière. Là, Jean Linard s'enracina. D'abord, avec Anne, il construisit une grande partie de la maison, dont l'architecture est complexe, sans prendre la peine de concevoir un plan. Tous les bâtiments sont de plain-pied, la maison d'habitation entoure un espace carré, mais structuré par un dallage circulaire qui entoure la pelouse centrale. Un long bâtiment se situe entre la maison et la fameuse *Cathédrale*, dont on voit un pignon en entrant, construit en 1981 et appelé "Tour Rocard" : elle doit son nom à Yves Rocard, le père du célèbre Michel, scientifique de haut vol qui a une maison à La Borne et qui a donné à Jean Linard les briques d'un four qu'il voulait faire disparaître. Se succèdent en enfilade les

Sur la gauche, la première construction de la *Cathédrale*. Il s'agit d'un enchevêtrement de piliers en ciment, partant du sol, recouverts de mosaïque et agrémentés de médailles et diverses inscriptions. À droite, divers *Gardiens du temple*, figures à la fois colorées et transparentes, qui représentent la masse des fidèles. © Gérard Guenin

ateliers et la réserve de terre, dont le pignon est orné d'une construction, le *Baptistère* qui, lui, appartient bien à la *Cathédrale*.

Une chapelle devenue cathédrale

Comment la définir, cette *Cathédrale* ? Même les photographies ne rendent pas réellement compte de sa nature. Le visiteur aperçoit, en entrant, un jardin herbeux entouré de ceps de vigne ponctué de bizarres constructions surmontées de bouteilles de vin de diverses formes, origines et couleurs, constituant ce que Linard appelait des "poteaux de vigne". Il disait en riant avoir espéré que les vignerons lui en achèteraient pour les placer dans les vignes, ici si proches... Il fut déçu. Puis, l'on aperçoit nettement deux espaces : à droite, l'ensemble architectural, en brique et hauts toits pentus, à gauche un étrange espace, herbeux, d'en-

La cathédrale de Jean Linard



La Guerre. La vision du Bien implique celle du Mal, et Linard dénonce énergiquement le Mal par excellence, la guerre. © Gérard Guenin

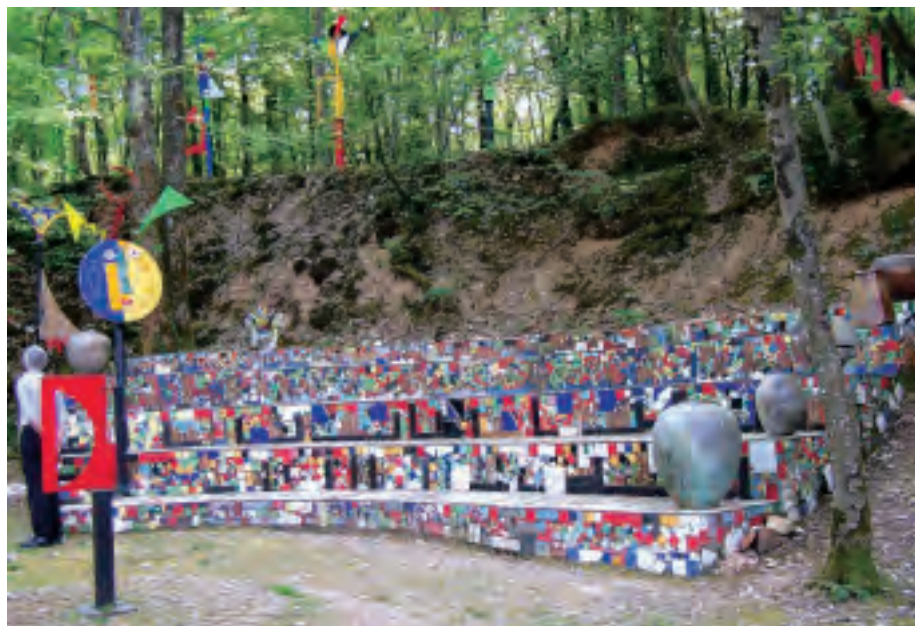
viron 500 m², s'ouvrant par une grille en fer forgée ornée d'une croix, la *Cathédrale*. Linard en a longtemps mûri la conception : évoquant d'abord une chapelle, elle devait ensuite devenir une église qu'il aurait construite à Sancerre avec l'aide de diverses personnes – idée qu'il rejeta, car selon lui, elle aurait fait de ces derniers des esclaves à sa solde –, puis une cathédrale, réalisée chez lui, par lui-même. Il commença sa "construction" en 1984, dix ans après avoir épousé Anne-Marie Guenin, qui lui survit aujourd'hui et qui tente de sauver son chef-d'œuvre. Linard commença par le fond, imaginant une étrange structure aux montants plats dessinant des triangles, qui sont en ciment recouvert de mosaïque de tessons de carreaux aux vives couleurs, prolongés par des arcatures posées sur des colonnes en grès. Comme tous les éléments de la *Cathédrale*, cette structure n'est pas couverte et s'ouvre vers le ciel, ce qui permettait à Linard d'affirmer sans rire mais les yeux malicieux

Le long des limites de l'ancienne carrière, l'*Amphithéâtre* accueille les visiteurs lors des spectacles. © Gérard Guenin

que sa construction était plus haute que la cathédrale de Bourges ! Puis il construisit d'autres éléments. Le long de la limite de la carrière, il créa des gradins destinés aux spectacles et baptisés *Amphithéâtre*. Entre la porte d'entrée et le premier élément construit, il multiplia les formes triangulaires (symboles de la Sainte Trinité), sortes de tiges inclinées enrichies de toutes les manières, par des mosaïques colorées, irrégulières ou dessinant des cercles, évoquant parfois des rosaces gothiques, ornées d'inscriptions évoquant Jésus, ses apôtres, des prophètes et les noms de grandes figures historiques ou religieuses, de Bouddha à Mandela. Suspendues au gré du vent, des plaques métalliques rondes sont frappées par des pierres elles-mêmes suspendues : ce sont les cloches de la *Cathédrale*, et leur tintement possède un véritable charme. Dans le fond du jardin, derrière les constructions architecturales, sont disposées des sculptures que Linard appelait les *Gardiens du Temple*, réalisées en fer et en ciment recouvert de mosaïque colorée. L'emploi du fil de fer les rend pratiquement transparentes, les mosaïques apparaissent comme de grandes taches colorées, flottantes.

Un fou dans la nef de l'orthodoxie ?

Derrière un syncrétisme provocateur (de ce genre de provocation qui ne heurte que ceux qui le veulent bien), Jean Linard dissimulait une foi profonde, s'affirmant lecteur quotidien de l'Évangile, grâce à une publication qui lui venait de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire. Sur les murs de l'atelier se trouvent des plaques représentant le chemin de la Croix, tel que les chrétiens le méditent. Ses évocations, par des inscriptions, de Mahomet et autres figures mystiques, soulignent que



Quel avenir pour la Cathédrale ?

Linard a laissé derrière lui une veuve, Anne-Marie, et huit enfants. Tous sont dans l'incapacité financière de conserver et d'entretenir la *Cathédrale* qui, faite de placages parfois peu soignés (Linard n'était pas de tempérament minutieux), risque de s'autodétruire plus ou moins rapidement en fonction des variations du climat. La décision a donc été prise par les héritiers de vendre la *Cathédrale*, pour un montant de 800 000 € !

Les services de l'État surveillent l'évolution de la situation avec quelque inquiétude : il ne faudrait pas aboutir au démantèlement d'un tel ensemble qui recevait, à l'époque où le verbe de Linard l'enchantait, de 3 000 à 5000 visiteurs par an, sans l'ombre d'une publicité. À titre de comparaison, le Palais idéal du facteur Cheval accueille de son côté 120 000 visiteurs par an.

La balle est dans le camp des collectivités locales, en particulier du Syndicat de pays Sancerre-Sologne. Celui-ci vient de faire un effort considérable en créant à La Borne un Centre céramique, qui anime la production locale par de nombreuses expositions, conférences, démonstrations, etc. En 2011, ce Syndicat a diligenté une étude pour organiser une synergie touristique entre les nombreux pôles d'attraction qui existent sur le territoire, au sens large, de La Borne : le Centre céramique, la Chapelle (l'ancienne église, désaffectée, du village) qui expose la production plus ancienne, les fours Talbot, le musée Ivanoff, la *Cathédrale* et les divers ateliers et points de vente des nombreux artistes installés en ce lieu. La *Cathédrale* serait un élément structurant de cet ensemble : c'est la seule à avoir une ambition architecturale et la seule qui soit colorée !

Lorsque cette étude sera achevée, il restera à trouver les fonds pour acquérir la *Cathédrale* – tous les mécénats seront les bienvenus – et surtout à mettre sur pied un mode de gestion rationnel, car on sait bien que c'est le fonctionnement qui est onéreux, plus que l'investissement.

Les fameux *Gardiens du Temple*, réalisés en fer et en ciment recouvert de mosaïque colorée.

© Gérard Guenin



les religions sont faites pour rassembler les hommes, alors que, quelle connerie la guerre (du nom de l'une de ses créations), ils sont tellement fascinés par la mort.

Provocateur, nous l'avons dit, il se faisait volontiers passer pour original ou fou, et son art pourrait être considéré comme naïf. Linard était libre, et allait à contre-courant de son époque : dans les années 1970, à La Borne (distante d'environ 5 km), la mode n'était ni à la piété, ni à la couleur, ni au baroque, ni au bonheur. Au mieux, on aimait le rustique (vous souvenez-vous, lecteur qui avez connu cette époque, des fermettes aux poutres apparentes, aux murs couverts de toile de jute, aux tables en chêne brut, à la vaisselle en grès ?), au pire la céramique n'était même pas digne d'intérêt. Jean Linard lui-même n'a pas échappé à son époque : les carreaux de sol de sa maison sont en grès, les poutres bien visibles. Mais des fenêtres en bois peint en jaune ou en rouge égaient les murs, des tuiles émaillées de couleur vive peuplent les

toits. Si les petits monstres grotesques (chats, chiens, vaches, etc.) qui surgissent des toitures sont réalisés dans le grès marron bien local, ils sont émaillés, brillent et témoignent d'une fantaisie que les années 1970 considéraient de mauvais goût ! Les autres grands céramistes alors actifs à La Borne, les Lerat, puis Vassil Ivanoff, Élisabeth Joulia, Claudine Monchaussé, Claude Gaget, et bien d'autres, avaient adopté le grès le plus marron, à peine teinté de gris. Aujourd'hui, ces grès sombres constituent de véritables faire-valoir à l'œuvre lumineuse de Linard.

Naïf, Jean Linard ? Certes, il a baigné dans le style des années 1950 et il a pratiqué les accumulations à la façon du Facteur Cheval, mais il n'était pas dénué de culture artistique. Il me semble surtout avoir cherché, et trouvé, en un temps qui lui était contraire, un mode d'expression parfaitement éloquent pour dire ce qui lui tenait le plus à cœur : son bonheur dans la foi. Non sans rouerie !

ANNEXES



Lettre au ministre de la Culture

Il faut sauver la Cathédrale du sculpteur Jean Linard

PAR PATRICK BOLLAND, ARTISTE ; JEAN-MICHEL CHESNÉ, ARTISTE-COLLECTIONNEUR, COANIMATEUR DE LA REVUE GAZOGÈNE ; LAURENT DANCHIN, CRITIQUE D'ART, COMMISSAIRE D'EXPOSITION ET ROBERTA TRAPANI, DOCTORANTE, PRÉSIDENTE DE PATRIMOINE INSOLITE DE FRANCE.

Nous vous écrivons pour exprimer notre inquiétude face à l'avenir d'un des plus beaux exemples d'art singulier in situ en France. Il s'agit de la *Cathédrale*, de Jean Linard, située à Neuvy-Deux-Clochers (Cher), non loin du village de potiers de La Borne.

À la suite du décès de Jean Linard, survenu en février 2010, ses héritiers ont mis en vente cette propriété. Or, actuellement, les conditions de vente stipulent qu'une fois l'acte de vente signé, l'acheteur peut disposer à sa guise de la *Cathédrale* et des sculptures réalisées par cet artiste.

En tant que spécialistes de l'art brut, singulier et « outsider », – artistes, conservateurs de musée, collectionneurs, critiques, éditeurs, photographes, galeristes –, nous souhaitons que l'œuvre de Jean Linard soit maintenue dans

« L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert. »

ANDRÉ MALRAUX

son intégralité, en tant que patrimoine pour la France d'aujourd'hui et, surtout, de demain.

André Malraux déclarait que « *l'héritage ne se transmet pas, il se conquiert* ». Avec votre appui, cela nous semble possible. C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui, afin que vous utilisiez tous les moyens mis à votre disposition afin :

1 – d'aider la famille à ne permettre la vente de cette propriété qu'à un acheteur qui s'engagerait, par contrat, à valoriser le site et à le garder ouvert au public;

2 – de faire une déclaration publique visant à maintenir la viabilité de ce site, dans la perspective de l'inscrire au patrimoine français à travers, notamment, l'une des modalités suivantes :

- inscription et/ou classement aux Monuments historiques;
- inscription et/ou classement aux Jardins remarquables;

- attribution du statut de « musée contrôlé »;
- attribution du label « Patrimoine du XX^e siècle »;

3 – de préparer un plan en coordination avec la municipalité locale (Neuvy-Deux-Clochers), le département (Cher) et la région (Centre) pour assurer la pérennité de ce site, ce qui implique :

- d'intervenir en urgence par une subvention du ministère pour arrêter la dégradation du site, liée aux conditions météorologiques;
- d'assurer l'accès public du site à un prix qui doit rester abordable, conformément à la volonté de Jean Linard qui ne demandait que 3 euros. Ce lieu doit en effet rester vivant et non pas être conservé seulement comme le témoignage inerte d'un artiste décédé.

Nous sommes convaincus de la rentabilité de ce projet, pour peu qu'il s'inscrive dans un contexte intercommunal, qui rejoint le souhait des acteurs du département de développer les atouts culturels de la région. Le sauvetage de ce lieu artistique hors norme contribuerait en effet au développement touristique de la région tout entière.

La *Cathédrale* pourrait faire office de centre artistique et culturel. Le site se compose d'une arène polychrome, déjà utilisée pour des représentations théâtrales, ainsi que de la célèbre *Cathédrale*, qui a accueilli des concerts et d'autres types d'événements. Les ateliers de l'artiste, toujours en état de fonctionnement, ont formé de nombreux artistes et peuvent encore être mis à leur disposition à l'occasion de résidences. Le lieu pourrait également devenir un pôle de diffusion de l'art hors-les-normes, accueillir des séminaires et, pourquoi pas, un festival d'art brut, d'art singulier ou d'art populaire contemporain.

Prometteur d'un riche avenir, ce site au présent menacé, dont la valeur artistique est indéniable, pour survivre et évoluer dans le temps, a besoin de votre précieuse et urgente aide. Nous comptons sur votre appui pour assurer un bel avenir à ce lieu porteur d'imaginaire.

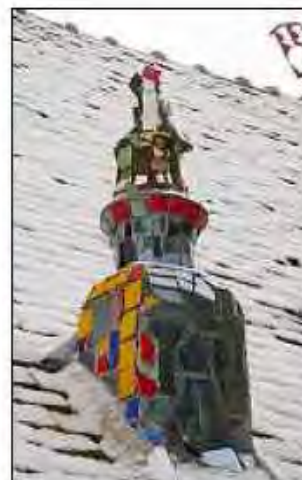
CHER ■ Frédéric Mitterrand est annoncé lundi auprès du chef-d'œuvre en péril



SITE. Entrée de la cathédrale.



FAMILLE. Élodie et Anne-Marie Linard en février dernier. PHOTOS P. MARTINAT



DÉTAIL. Clocheton de toit.

Visite ministérielle chez Linard

Élodie, la fille de Jean Linard, et Anne-Marie, sa veuve, ont appris hier la venue du ministre de la Culture, lundi prochain, à la cathédrale de Neuvy-Deux-Clochers.

Patrick Martinat
patrick.martinat@centrefrance.com

Une sorte de consécration laïque. L'annonce de la venue de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, pour visiter lundi prochain la cathédrale de Jean Linard, est un signe important de reconnaissance.

Une pétition pour mobiliser en vue du sauvetage d'un des « environnements imaginaires », signée par une soixantaine de personnalités du monde entier, avait été déposée en janvier sur le bureau du ministre de la Culture.

Des personnalités du monde entier mobilisées

C'est une nouvelle étape, et a priori pas des moindres, vers la protection de ce site qui avait fait craindre le pire il y a un peu moins d'un an, lorsqu'après un premier hiver à l'abandon – Jean Linard est décédé en janvier 2010 – quelques traces de dégradation provoquées par les intempéries étaient apparues.

La mise en vente du lieu avait



VUE D'ENSEMBLE. La cathédrale de Linard en avril 2011, quand les premières questions se sont posées. PHOTO S. PAGA

sensibilisé collectionneurs et amateurs éclairés de ces endroits. Sous la houlette de Patrick Bolland (soutenu dans sa démarche par des critiques comme Laurent Danchin ou des passionnés comme Sophie Lepetit), ils étaient allés jusqu'à la rédaction d'une pétition exprimant l'inquiétude générale.

Il y a un mois, les choses ont semblé se débloquer, notamment du côté de la direction gé-

nérale des Affaires culturelles (Drac) quand deux représentantes de celle-ci, accompagnées par une inspectrice du ministère de la Culture, ont été envoyées en mission de repérage. La rencontre avait laissé Élodie Linard dubitative sinon sceptique.

Étape décisive ?

Le fait que le directeur de la Drac Orléans, Jean-Claude Van

dam ait souhaité proposer au préfet de la région Centre d'inscrire, il y a trois semaines, le dossier à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission régionale (qui aura lieu le 27 mars prochain) n'est pas forcément sans rapport avec le déplacement du ministre en personne.

Ce sera lundi prochain et le passage est attendu presque comme une bénédiction cardinale. ■